

PROCES VERBAL
JURY D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS EXTERNE SUR TITRES de
TECHNICIEN HOSPITALIER
spécialité plomberie

vendredi 06/03/2026

En référence au décret 2011-744 du 27/06/2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers et à l'arrêté du 14/08/2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au grade de technicien hospitalier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers,

Vu l'avis de concours publié en date du 29/07/2025 sur le site de l'Agence Régionale de Santé et par note de service interne au CHU n° QUAL-NS-1274 du 28/07/2025, en vue de **pouvoir 2 postes de plombier au sein de la Direction Constructions – Patrimoine et Transition écologique sur le site de POITIERS,**

5 candidats, dans les conditions requises pour pouvoir participer au concours ont déposé un dossier d'inscription ; il s'agit de :

- BRUT Vincent
- COIFFARD Anthony
- LE BAS Cédric
- PETIDY Damien
- TEXIER Romain

Le jury composé de :

- Monsieur MALLET-GUY Clément, Directeur Adjoint au CHU de POITIERS, Président
- Monsieur BOULOIZEAU Julien, Ingénieur en Chef en travaux maintenance, CHU de TOURS
- Monsieur NEEL Dimitri, Ingénieur Hospitalier Principal, CHU de POITIERS
- Monsieur TUFFERY Stéphane, TSH 1^{ère} classe, CHU de TOURS
- Madame BAILLIET Hélène, Professeur à l'Université de Poitiers

qui s'est réuni le **06/03/2026** pour la phase d'admissibilité, après délibération, **DECLARE :**

BRUT Vincent	Admissible	☒
	Non admissible	☐
COIFFARD Anthony	Admissible	☒
	Non admissible	☐
LE BAS Cédric	Admissible	☒
	Non admissible	☐
PETIDY Damien	Admissible	☒
	Non admissible	☐
TEXIER Romain	Admissible	☒
	Non admissible	☐

Signature des Membres du Jury
précédée du Nom - Prénom

Bailliet Hélène
Bouloizeau Julien
TUFFERY Stéphane
Neel Dimitri

Fait à Poitiers, le 06/03/2026



Le Président du Jury

Clément MALLET-GUY